RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1992 B 08334
Numéro SIREN : 387 928 393
Nom ou dénomination : ARJIL COMMANDITEE - ARCO -

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2020 sous le numéro de dépôt 115561

Arjil Commanditée – Arco
Société anonyme
Capital : 40 000 euros
Siège social : 4 rue de Presbourg 75016 Paris
387 928 393 RCS Paris

(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 17 SEPTEMBRE 2020

L'an 2020

Le dix-sept septembre à 16 heures,

Les actionnaires de la Société se sont réunis en assemblée générale au siège social de la Société, sur convocation du conseil d'administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque actionnaire en entrant en séance, tant en son nom propre que comme mandataire.

Monsieur Arnaud Lagardère préside l'assemblée générale en sa qualité de président du conseil d'administration (le « **Président** »).

La société Lagardère Capital & Management et M. Pierre Leroy sont désignés comme scrutateurs.

Madame Pauline Hauwel est désignée comme secrétaire.

Le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau, que l'ensemble des actionnaires sont présents ou représentés et déclare l'assemblée générale régulièrement constituée et apte à délibérer.

Le Président met à la disposition des membres de l'assemblée générale :

- les statuts de la société ;
- la feuille de présence ; et
- les projets de résolutions soumis à l'assemblée générale.

Aucun actionnaire ou groupe d'actionnaires n'ayant requis l'inscription à l'ordre du jour d'un projet de résolution, le Président rappelle que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- désignation de la société Financière Agache, représentée par Monsieur Nicolas Bazire, en qualité de membre du conseil d'administration de la Société ;
- pouvoir pour les formalités.

A titre préliminaire, la collectivité des associés, tous présents ou représentés, renonce à l'unanimité aux délais de convocations prescrits par l'article R225-69 du Code de commerce.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

* * *

PREMIERE RESOLUTION

Désignation de la société Financière Agache en qualité de membre du conseil d'administration de la Société

L'assemblée générale décide de désigner la société Financière Agache en qualité de membre du conseil d'administration de la Société, pour un mandat de 6 ans, sans rémunération, sous la condition suspensive de la réalisation définitive de l'investissement de la société Financière Agache dans la société Lagardère Capital & Management tel qu'envisagé dans l'accord d'investissement en date du 19 mai 2020 conclu par ces deux sociétés. Monsieur Nicolas Bazire sera le représentant permanent de Financière Agache dans ses fonctions d'administrateur.

Financière Agache a fait savoir par avance qu'elle acceptait sa désignation, ayant déclaré qu'elle satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de ce mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

* * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 16h15.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau.



Le Président

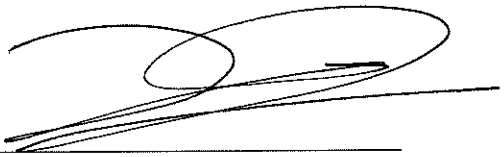
Monsieur Arnaud Lagardère



Scrutateur

Lagardère Capital & Management

représentée par Arnaud Lagardère



Secrétaire

Madame Pauline Hauwel



Scrutateur

Monsieur Pierre Leroy